



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00807

Numéro SIREN : 817 710 908

Nom ou dénomination : 4leaf.solutions

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2017 sous le numéro de dépôt 86222



20170862222016

DATE DEPOT : 01/09/2017

N° DE DEPOT : 86222

N° GESTION : 2016B00807

N° SIREN : 817710908

DENOMINATION : 4leaf.solutions

ADRESSE : 62 rue Planchat 75020 Paris

MILLESIME : 2016

.

PROCES VERBAL DES DECISIONS L'ASSOCIE UNIQUE

4leaf.solutions
 SASU au capital variable de 100.- € (Cent Euros)
 Dont le siège social se situe : 62, Rue Planchat – 75020 Paris
 Enregistré au RCS Paris sous le numéro 817710908 00010

Greffé du tribunal
 de commerce de Paris
 Comptes annuels déposés le :
 05 SEP. 2017
 Sous le N° : 86222

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de 4leaf.solutions en date du 17 Juin 2017.

Je soussigné Sinan DOGAN, agissant en qualité de Président et seul associé de 4leaf.solutions, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes de l'année 2016
- L'affectation du résultat de l'exercice 2016

Résolution 1 – Approbation des comptes de l'année 2016

Sinan DOGAN, Président, a pris acte du résultat de l'exercice de 4leaf.solutions clos au 31 décembre 2016 :

- se soldant par un bénéfice de 22.013,73 Euros après impôt,
- et correspondant à un l'impôt sur les sociétés de 3.085.- Euros

et décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que des opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 – Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016

Le Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2016, s'élevant à 22.013,73 Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- 5% du bénéfice doit être affecté à la réserve légale avec a minima 10% du capital attribué à la réserve légale, soit 100.- (Cent Euros)
- Réserve ordinaire, soit 1.000. (Mille Euros)
- Report à nouveau 2.034,08 (Deux Mille trente-quatre trois Euros et huit cents)
- Bénéfice distribuable, soit 18.879,65 brut (Dix-huit Mille huit cent soixante-dix-neuf Euros et soixante-cinq cents), soumis à déductions de :
 - o 15,5% au titre des prélèvements sociaux
 - o 21% de retenue à la source.

Il déclare que cette distribution est éligible au bénéfice de l'abattement de 40%, prévu au 2^e du 3 de l'article 158 du CGI.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Fait à Paris, le 17 Juin 2017
 Sinan DOGAN, Président






①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise 4LEAF.SOLUTIONS										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 62 RUE PLANCHAT 75020 PARIS											
SIRET		8 1 7 7 1 0 9 0 8 0 0 0 1 0									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *							
Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 0 1 6											
ACTIF											
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *	028	1892	030	162	1729					
	Immobilisations financières * (1)	040		042							
Total I (5)			044	1892	048	162	1729				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	95091	070	95091					
		Autres * (3)	072	4384	074	4384					
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	9933	086	9933					
	Charges constatées d'avance *		092	366	094	366					
Total II			096	109773	098	109773					
Total général (I+II)			110	111665	112	162	111503				
PASSIF											
Exercice N NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	100		
	Écarts de réévaluation							124			
	Réserve légale							126			
	Réserves réglementées *							130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *					131	)	132			
	Report à nouveau							134			
	Résultat de l'exercice							136	22014		
	Provisions réglementées							140			
Total I							142	22114			
Provisions pour risques et charges							Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	66885		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	)	172	14404		
Produits constatés d'avance							174	8100			
Total III							176	89389			
Total général (I + II + III)							180	111503			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1892			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											

1° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 4LEAF SOLUTIONS

[Néant []]*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

C18

Exercice N clos le
13, 11, 12, 20, 1, 6]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
					Services *	217		218	206985		
					(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production stockée *					224					
	Production immobilisée *					226					
	Subventions d'exploitations reçues					230					
	Autres produits					232	206985				
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
Variation de stocks (marchandises) *						236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240					
Autres charges externes * :						242	180924				
Impôts, taxes et versements assimilés						244					
Rémunérations du personnel *						250					
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252					
Dotations aux amortissements *						254	162				
Dotations aux provisions						256					
Autres charges		{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262					
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	181088			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	25899			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294					
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300					
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348							
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	3885				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	22014			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	22014	314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles *				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3885					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Entreprises nouvelles (44. series)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. series A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990						
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350			
		Créance due au report en arrière du déficit				346					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	25899	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
Déficits antérieurs reportables * _____ dont imputés sur le résultat :								360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	3981	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033 NOT SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4LEAF.SOLUTIONS

Neant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1892	474		476	1892	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	1892	494		496	1892	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560		562	162	564		566	162
TOTAL				570		572	162	574		576	162

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES
-----	---------------------------

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immatriculations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values								
	①		②		③		④		Court terme *	Long terme							
										⑤		19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧	
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589		
		Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations	590		583		594		595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i>)													591				
TOTAL									596		585		597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

4° 2033-C-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2016



N° 10959 * 19

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 4LEAF.SOLUTIONS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610	612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640	642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664		666	
TOTAL		680	682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800			
-----	--	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21823
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21965
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-D-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2017



N° 11483 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DGFIP N° 2033-ESD 2017

1° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : 4LEAF.SOLUTIONS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.01.2016 et clos le : 31.12.2016		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		206985
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		206985
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		180924
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.L.P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		180924
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137		26061
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		26061
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		206985
Période de référence	024	0 / 0 / 2 0 1 6	160 3 1 / 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	186	/	/
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		0
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.

N° 2033-ESD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2017



N° 11622 * 17

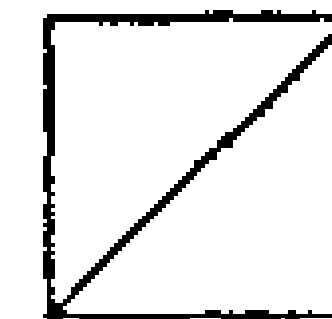
⑥

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2033-FSD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☒

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN

8 1 7 7 1 0 9 0 8

Dénomination de l'entreprise 4LEAF.SOLUTIONS

Adresse (voie) 52 RUE PLANCHAT

Code postal 75020

Ville PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	0

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-F-SD - (SDNC-DGFP) - Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 11623 * 17

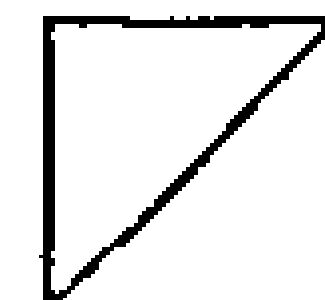
7

Formulaire obligatoire
(article 31 de l'annexe III au C.G.L.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant



Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 8 1 7 7 1 0 9 0 8

Dénomination de l'entreprise ALEAF SOLUTIONS

Adresse (voie) 62 RUE PLANCHAT

Code postal 75020 Ville PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

0

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° 2033-G-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2016

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

• Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

N° 11084*18

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Touchez à date du service

Exercice ouvert le	01.01.2016	et clos le	31.12.2016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-11 quinquies C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-12 quinquies C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt. Indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
4LEAF.SOLUTIONS			62 RUE PLANCHAT 75020 PARIS		
SIRET 8 1 7 7 1 0 9 0 8 0 0 0 1 0			Mél: sdogan@4leaf.solutions		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Programmation informatique, conseil en systèmes informatiques					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	
		3981		Déficit	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Tél:			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date: 01.06.2017		
			Lieu: PARIS		
			Qualité et nom du signataire: SINAN DOGAN Président		
			Signature:		
Tél:					

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la classe fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)				
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8		
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾				MVL réalisée au cours de l'exercice					
				MVL restant à reporter					